

*Comme un jeu sans fin dans lequel l'intérêt des enfants, au nom duquel les parents se battent, est méconnu*

## Enfants instrumentalisés, enfants maltraités : que peuvent-ils dire ?

par Jean-Paul Mugnier \*

*Éducateur spécialisé dans un service d'action éducative en milieu ouvert intervenant exclusivement sous mandat judiciaire, j'ai été amené durant les années 80 à rencontrer de nombreux enfants confrontés au problème du couple de leurs parents et surtout pour ce qui nous concerne aujourd'hui, à des parents engagés dans des procédures de divorce interminables. Rétrospectivement, il m'apparaît encore aujourd'hui que, quelles que soient les «stratégies thérapeutiques» employées, les résultats étaient rarement satisfaisants. Tout se passait comme si le couple entraînait chacun des partenaires dans un jeu sans fin que rien ni personne ne pourrait interrompre et dans lequel l'intérêt des enfants, intérêt au nom duquel les parents se battaient, était en réalité méconnu.*

Exerçant dorénavant comme thérapeute de familles et de couples dans un centre privé, je rencontre moins ces couples dont le suivi thérapeutique se fait souvent sur injonction d'un magistrat. En revanche, plus nombreux sont les enfants qui présentent une souffrance importante alors que les parents se sont séparés «sans difficulté apparente». Je rencontre également beaucoup de couples en crise qui espèrent retrouver une relation satisfaisante afin de préserver leurs enfants d'un divorce et enfin beaucoup d'enfants victimes de violences physiques ou sexuelles.

S'interroger sur la place de la parole de l'enfant nécessite de se questionner sur le contexte dans lequel cette parole est dite mais non entendue ou au contraire ne peut pas être exprimée. Le premier contexte dans lequel elle s'exprime est, bien sûr, le contexte familial. Si un nombre croissant de divorces ou de séparations se déroulent à l'amiable, - ce qui ne signifie pas pour autant absence de souffrance - les situations qui nous préoccupent sont bien sûr ces celles où l'enfant présente des symptômes, une souffrance liée à cette séparation et/ou celles où l'enfant est victime de violences psychologiques lorsqu'il représente un enjeu au sein d'un conflit de loyauté. La séparation des parents entraîne presque toujours une souffrance pour l'enfant même si, dans certains cas, elle provoque une souffrance

moins au regard de celle perpétrée par la relation du couple conjugal. (Je ne parle pas ici des situations avérées de violences physiques ou sexuelles subies par l'enfant). Cette souffrance lorsqu'elle apparaît autour de séparation du couple, est toujours révélatrice de l'intensité du lien qui unissait le couple parental et de l'attente que chacun d'eux avait à l'égard du couple qu'ils formaient. Casser le lien, interrompre la relation conjugale, revient à interrompre le déroulement d'une histoire pour que cette histoire du couple n'en vienne pas à briser les individus qui le formaient, ce qui conduirait un homme et une femme à perdre l'estime d'eux-mêmes. Je rencontre souvent comme thérapeute, des couples qui viennent en thérapie (ils n'ont pas encore pris la décision d'aller voir l'avocat pour se séparer) car ils continuent d'espérer que leur couple pourra être sauvé. Parfois, lorsqu'il y a des violences verbales ou physiques, les partenaires expliquent que ce couple qu'ils ont construit les amène à ne plus pouvoir se reconnaître eux-mêmes, chacun devenant ce qu'il ne peut accepter de devenir - un être violent par exemple - comme si ce couple les conduisait à ne plus se respecter eux-mêmes.

Dans ces situations où la relation unissant les partenaires revêtait un caractère

vital pour chacun d'eux, il n'est pas rare d'observer des guerres de procédure. L'enfant court alors le risque de devenir un enjeu et ne semble guère différent d'un bien dont on dispute la possession. Il peut se sentir contraint ou être contraint de ne rien dire pour ne pas trahir, pour ne pas rajouter de la violence à la violence car, quelle que soit sa parole, elle sera utilisée, instrumentalisée. Il peut au contraire se construire un faux self pour correspondre à ce qu'il suppose être attendu de lui par crainte de perdre la relation avec l'un des parents.

Considérons d'abord cette première observation, celle de l'enfant qui peut ne rien dire pour ne pas trahir ou dire pour rester fidèle. Une première question se pose : de quelle trahison s'agit-il effectivement et à qui l'enfant doit-il rester fidèle ? Il est possible d'avancer une première réponse : rester fidèle à la promesse qui unissait le couple, plus précisément à la promesse que chacun dans le couple s'était faite à lui-même et que le couple devait permettre de tenir.

Un premier exemple illustrera cette proposition.

Il s'agit d'un couple qui m'est adressé par un avocat. Le couple a décidé de se séparer, ils sont d'accord sur la séparation mais pas sur la garde des enfants : le père

\* Directeur de l'Institut d'Études systémiques - Paris.

veut la garde alternée, la mère n'est pas d'accord. Les deux parents ont accepté d'aller voir un thérapeute de couple, ce qui est loin d'être toujours le cas. Avec chaque parent, il est possible de reconstituer l'histoire de cette relation même si, habituellement, il est difficile dans ces situations d'obtenir ces informations quand la guerre est vraiment déclarée. En effet, chacun peut craindre, qu'en confiant son histoire et les souffrances anciennes qui s'y rapportent, que l'autre s'en saisisse comme une arme pour gagner la guerre. C'est une des raisons qui fait que ces situations sont difficiles à traiter.

L'histoire est la suivante : l'épouse, fille unique, avait grandi avec cette promesse qu'elle s'était faite à elle-même : *«jamais comme ma mère !»*.

J'ai coutume de dire qu'en thérapie, on voit souvent deux catégories de femmes :

- celles qui disent jamais sans ma mère, qui ont besoin de lui téléphoner tous les jours, qui ont besoin de la voir trois fois par semaine;
- d'autres, beaucoup plus nombreuses, qui disent jamais comme ma mère.

Cette patiente avait grandi en se faisant cette promesse à elle-même parce que sa mère était, je cite, *«une chieuse, une râleuse, ...»*. Elle avait grandi avec une mère qui était son contre-modèle, ce à quoi elle ne devait pas ressembler et un père qu'elle voyait comme une victime. L'enfant qu'elle était, puis l'adolescente, s'était convaincue que son père partageait le même point de vue qu'elle. Elle se disait *«papa doit être malheureux d'avoir une femme pareille»*. Elle était, de ce fait, convaincue que ce qu'elle ressentait, son père l'éprouvait aussi ce qui, pensait-elle, créait entre eux un lien implicite très fort. Un jour, alors qu'elle a 16 ans, cette jeune fille dit *«merde»* à sa mère et la traite de *«conne»* ! Le père étant présent lors de cette scène, elle le dit avec l'idée : *«je vais montrer à papa que je n'ai pas peur de résister à cette femme. Je vais lui montrer le chemin de la révolte !»*, ce qui est un processus très fréquent à l'adolescence.

Elle montre effectivement le chemin de la révolte à son père sauf que celui-ci n'a pas du tout l'intention de se révolter contre sa femme. Celui-ci pense à sa traîtrise et à avoir des jours paisibles ! Aussi, plu-

tôt que d'affronter sa femme, il donne une gifle à sa fille. Celle-ci se sent trahie et la promesse qu'elle s'est faite à elle-même se complique un peu. Non seulement elle pense *«jamais comme ma mère»* mais en plus, elle devra trouver un mari qui lui permettra justement de ne jamais ressembler à sa mère. Car quand on ne veut pas ressembler à quelqu'un, jour après jour, on craint de lui ressembler quand même.

Lui me raconte une autre histoire dans laquelle il est victime d'une sorte d'emprise paternelle *disqualificative*. Celui-ci le traite de bon à rien, le compare au frère aîné qui réussit des études brillantes, etc. Ainsi cet homme grandit avec beaucoup de doutes sur lui-même et beaucoup d'appréhensions dans le domaine de la relation.

Cet homme et cette femme se rencontrent. Elle voit en lui un homme calme, doux qui devrait être capable de calmer son volcan intérieur, un volcan de rage prêt à exploser. Il est préférable qu'elle rencontre quelqu'un qui l'apaise plutôt que quelqu'un susceptible de réveiller ce volcan. C'est ainsi qu'elle tombe amoureuse de son côté calme, sensible, tranquille...

De la même façon que lui va tomber amoureux du côté *«femme déterminée, qui a de la suite dans les idées»*, parce que ça lui donne des forces.

Par conséquent chacun tombe amoureux de ce qu'il pense que l'autre va lui apporter.

Malheureusement, avec le temps, le côté doux, calme, silencieux, *«je ne me mets jamais en colère»* va prendre les traits de la lâcheté, les traits d'un homme qui n'ose pas dire ce qu'il pense. Dans le même temps le côté déterminé de l'épouse cédant la place à une forme de rage, va faire peur à cet homme. Plus elle se montre avec un caractère affirmé, plus il a peur d'elle. Plus il a peur d'elle, plus elle commence à se sentir gagnée par la colère.

Ce processus aboutira à la scène suivante. Tous les deux font la queue, le dimanche matin, pour acheter du pain. Un homme arrive et passe devant tout le monde. Il se précipite vers la boulangerie en disant : *«comment vas-tu ? Tu m'as mis de côté le Saint-Honoré que je t'ai commandé hier ?»*. Il prend son gâteau.

Ma patiente qui faisait la queue commence à élever le ton : *«monsieur se prend pour le premier ministre. Il est tellement pressé qu'il peut passer devant tout le monde, etc.»*. Elle se met en colère devant tout le monde. Elle s'auto-humilie, se met dans cet état qui la conduit à ressembler à sa mère. Alors elle se tourne vers son mari et lui dit : *«et toi, tu ne dis rien, tu es vraiment... On peut te marcher sur les pieds, tu ne dis rien»*. Furieuse, elle tourne les talons et s'en va. Sur le chemin elle rumine, se dit que son mari, en ne disant rien, l'a laissée s'humilier en étant *«chiant»* comme sa mère.

Finalement, elle n'a pas tenu cette promesse qu'elle s'était faite. Quand monsieur rentre avec la baguette de pain pour essayer de la calmer, elle lui donne une gifle : elle lui rend la gifle qu'elle n'avait pas pu rendre à son père 20 ans plus tôt. Ainsi, l'apparition de cette petite violence dans leur couple, se révèle être le point final de leur histoire car leur couple ne leur a pas permis de tenir cette promesse qu'ils s'étaient faite, qu'elle s'était faite : *«jamais comme ma mère !»*. Il n'a pas été le tiers différenciateur qu'il aurait dû être, un tiers qui lui aurait permis de se différencier de sa mère.

Dans ces situations le couple devient le lieu de la guerre. L'épouse refuse la garde alternée qui signifierait que son mari a les enfants au même titre qu'elle : *«puisque tu ne m'as pas permis de tenir ma promesse, alors je me venge»*. En d'autres termes, *«si notre couple fait que j'ai été amenée à me trahir comme femme, tu n'auras pas le pouvoir de me faire me trahir comme mère»*.

Les enfants dans ce genre de processus deviennent une sorte de biens que l'on doit posséder pour se venger de l'autre.

Dans ces situations, l'enfant va souvent vers le parent qui est perçu comme la victime. Il est possible d'observer des cas où l'enfant n'a pas d'autre choix que de rester avec le parent vu par lui comme le bourreau. Je dis bien perçu comme le bourreau par l'enfant ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il l'est vraiment. *«Maman crie tout le temps, papa est malheureux»*. Il peut même parfois vouloir être avec le parent *«bourreau»* parce que l'enfant sait qu'il pourra toujours compter sur le parent vu comme victime. De

même, il peut craindre, s'il fait une alliance trop explicite avec le parent «victime», que le «bourreau» lui dise : «puisque tu fais partie des traîtres, tu ne m'auras plus ! Ne compte plus sur moi pour être ton père ou ta mère».

Ces processus relationnels peuvent aboutir à une rupture du lien ou à des formes de maltraitance car l'enfant qui reste avec le parent vu comme bourreau (mais qui sait toujours pouvoir compter sur la relation avec le parent vu comme victime) peut se transformer en avocat de la victime pour s'opposer au bourreau; ce que le parent-bourreau peut très bien ressentir. Par exemple, «pour papa, c'est dur, il ne peut pas s'acheter de DVD parce qu'il n'a pas d'argent ! Il donne tout pour la pension alimentaire et maman n'en a jamais assez !» Ou encore «maman, elle est triste car elle n'a pas pu s'acheter... parce que papa ne lui donne pas assez d'argent». Ces messages de l'enfant sont totalement instrumentalisés dans la guerre entre les parents.

Pour ce premier type de situations, reprenons ce que disait Reine Vander Linden, à savoir que le travail peut se faire en deux temps : la première partie, avec l'enfant, consiste à essayer d'expliquer le piège dans lequel il est pris (qu'il parle ou qu'il ne parle pas) puis avec les parents, voir s'ils sont capables de comprendre le monde dans lequel leur enfant évolue.

Pour la deuxième partie du travail, l'objectif sera effectivement de retravailler avec eux ces souffrances liées à leur histoire, ce qui les avait amené à donner à leur couple une fonction thérapeutique vitale. En fait, il s'agit toujours de travailler sur la fonction thérapeutique que le couple devait remplir et qu'il ne pouvait pas remplir.

**Une autre situation :** j'ai d'abord parlé de la promesse qui unit le couple, et comment l'enfant peut être piégé par cette promesse.

Un deuxième scénario possible concerne la promesse non tenue faite à l'enfant au moment de la séparation. Boszormenyi-Nagy en parle dans son ouvrage «Psychothérapie familiale». Parmi la définition des liens d'attachement que l'on peut rencontrer, il y a le lien «mère-père/enfant». Il se construit sur la base d'une

promesse qu'on pourrait énoncer ainsi : «quoi qu'il arrive, tu pourras compter sur moi (me réveiller la nuit, te donner le sein, le biberon à 2 heures du matin, te changer toutes les 3 heures, etc.)». Cette promesse est en quelque sorte comme un don du parent à l'enfant. Ce don appelle un don en retour. Le parent donne avec l'espoir de recevoir. Ce que le parent reçoit va être dans un premier temps, un sourire, le fait que l'enfant passe ses nuits, etc. Le lien d'attachement peut donc être vécu comme un don. Dans ces situations où un divorce intervient, l'enfant peut vivre celui-ci comme une trahison, comme si ses parents n'avaient pas tenu cette promesse implicite qui symbolise le lien d'attachement. Cela est fréquent surtout dans les situations où le divorce intervient quand l'enfant a 2 ans, 3 ans, voire moins, surtout quand l'enfant est petit. Ceci ne signifie pas que quand l'enfant est plus grand, la séparation des parents ne sera jamais perçue comme une trahison.

Pour ces situations où le divorce intervient quand les enfants sont très petits, il n'est pas rare de les entendre dire : «on est des enfants poubelles !», sous-entendu «on est comme des déchets qu'on met à la poubelle». La décision de leurs parents de divorcer est synonyme de trahison. Ils se sentent traités comme des déchets, comme s'ils ne valaient rien.

Un petit exemple pour l'illustrer. Il s'agit d'une mère qui consulte avec son fils. Le père était opposé à la consultation, il n'a jamais voulu venir me voir et il était opposé à ce que la mère vienne avec son fils. L'enfant avait des difficultés relationnelles surtout avec sa mère avec laquelle il pouvait se montrer parfois très violent, il lui donnait des coups de pieds, de poings, en particulier dans le ventre. Évidemment, dans une situation comme celle-ci, on ne peut pas attendre l'accord du père, celui-ci en s'opposant à la consultation dit d'une certaine façon : «continue à être dans la merde avec ton fils!»

Le message implicite adressé au fils est : «vas-y, continue de taper sur ta mère, je ne m'y oppose pas puisque je ne veux pas aller voir le psy qui peut-être pourrait t'aider, ...». Le refus du parent peut être une façon de continuer d'instiguer l'enfant contre l'autre parent. S'il ne veut pas venir, il faut quand même travailler.

Cette mère téléphone après les fêtes de Noël en disant : «je ne comprends plus ce qu'il se passe. Mon fils a passé 8 jours à Noël chez son père. Il est rentré, il a fait des crises de violence. Il me tapait dessus. Un moment, il a même pris un couteau. Il se tape la tête contre les murs. Quand peut-on avoir un rendez-vous ?». La maman vient avec son fils. Je sais que le père s'est remarié et vient d'avoir un bébé, il y a 6 mois.

Au garçon, je demande comment s'est passé son séjour chez son père ? Il ne me dit rien car il ne peut pas trahir son père. Je lui demande si son père s'est disputé avec Catherine, sa nouvelle femme. L'enfant fait oui de la tête. «C'est arrivé qu'ils se disputent beaucoup dans la semaine ?». L'enfant répond «oui». Ce n'est pas lui qui m'explique qu'ils se sont disputés, c'est moi qui devine.

- «Ton petit frère a quel âge ?»
- «Six mois» répond l'enfant.
- «Six mois c'est l'âge que tu avais quand les parents se sont séparés. À mon avis, ça doit être difficile pour toi si ton père et Catherine se disputent et qu'ils ne se quittent pas, qu'ils restent ensemble. Si moi, j'étais à ta place, je penserais «ça veut dire que pour mon papa, mon petit frère Laurent compte plus que moi car quand j'avais 6 mois, papa est parti. Papa, il ne quitte pas Catherine quand il se dispute avec elle parce qu'il veut rester avec Laurent. Parce qu'il aime plus Laurent que moi !»».

Donc l'enfant se voit traité comme un déchet, comme quelqu'un qui ne vaut pas grand-chose. Cette hypothèse a calmé tout de suite la violence de cet enfant.

Dans ces situations, on voit souvent des enfants qui retournent la violence contre eux, soit en se tapant la tête contre les murs ou qui peuvent se montrer violents avec leur mère, à savoir : «pourquoi tu m'as mis au monde si c'était pour m'imposer cette souffrance aussitôt après ?».

Dans cet exemple, la mère avait laissé entendre à son fils qu'il y avait un secret. Elle ne pouvait pas dire lequel car elle pensait que dire le secret, reviendrait à instiguer son fils contre le père. Le secret était le suivant : dès qu'elle avait été enceinte, le père s'était montré violent contre la mère. Il lui avait donné des

## Des problèmes de couple sont souvent présents dans les situations d'agressions sexuelles

coups de pieds, des coups de poings dans le ventre, avec l'idée de provoquer un avortement. L'enfant savait qu'il y avait un secret mais ne pouvait pas savoir lequel et était convaincu que son père l'avait abandonné à cause de sa mère. Le secret a été exprimé. Il y avait cette idée : *«si mon père voulait me tuer dans le ventre de ma mère c'est que vraiment je n'étais pas l'enfant qu'il voulait; c'est que je n'étais pas le bienvenu pour lui».*

Le troisième cas de figure concerne les abus sexuels. Je vais prendre une situation où le père est l'agresseur. Parfois, l'enfant tente de le dire à la mère qui malheureusement ne peut pas l'entendre pour diverses raisons. Les messages de l'enfant sont trop codés. Par exemple : je n'aime pas les chatouilles de papa, je ne veux pas rester avec papa quand tu vas faire les courses... La mère, elle, n'est pas en état d'imaginer ce qui se passe. Des problèmes de couple sont souvent présents dans les situations d'agressions sexuelles. Les difficultés, les symptômes de l'enfant peuvent être mis sur le compte des problèmes du couple parental et non pas sur le compte des abus que la mère n' imagine pas. De plus, le père peut avoir recours à la menace : *«si tu le dis, je me tue, je te tue, je tue ta mère, tu iras en prison, j'irai en prison».*

Dans un certain nombre de cas de divorce, au moment où la mère (c'est souvent le cas) décide de la séparation, l'enfant victime va se tenir le raisonnement suivant *«si maman quitte papa c'est qu'elle ne l'aime plus, c'est qu'elle ne supporte plus qu'il ne soit jamais à la maison. Puisqu'elle dit qu'il est méchant, alors, maman devrait me croire si je lui raconte ce qui se passe, ce que papa me fait quand elle n'est pas là, le soir au moment du coucher...».*

Souvent, on s'inquiète de fausses allégations dans les situations de divorce. Un élément qui peut nous permettre de penser qu'il ne s'agit pas d'une fausse allégation, c'est l'incrédulité de la mère qui ne croit pas l'enfant ou qui ne croit pas le thérapeute lorsqu'il évoque cette possibilité. Souvent ces mères s'étonnent : *«bien sûr, je divorce... mais un tel acte, je ne crois pas qu'il l'aurait fait».* Dans un certain nombre de situations, l'enfant peut être complètement piégé parce qu'il

a cru que le contexte lui donnait l'autorisation de parler. Malheureusement la mère n'est toujours pas en état de l'entendre car elle-même doit se battre sur le front du divorce. Si le fait de divorcer la contraint de constater qu'elle s'est trompée dans le choix de son mari, (constat d'autant plus difficile si les parents de cette femme lui disait *«ce n'est pas l'homme qu'il te faut»*). Il lui sera encore plus insupportable de penser qu'elle aurait été à ce point dans l'erreur jusqu'à être détruite comme mère !

Un dernier exemple. Il s'agit d'un couple qui vient avec l'idée de se séparer. Le conflit du couple durait depuis toujours ou presque. Au moment de la séparation, le père ne veut plus quitter sa femme, encore moins ses enfants. Alors qu'il était très peu à la maison, qu'il désertait un maximum le domicile familial, tout à coup il dit : *«ah oui, de nos jours on traite le couple comme un kleenex, ça n'a plus d'importance. J'ai d'ailleurs entendu un éminent psychiatre à la radio, hier, qui expliquait que les femmes maintenant avec la pilule et l'avortement, elles en prennent vraiment à leur aise !».* Ensuite les parents m'expliquent que leurs enfants ont de nombreux symptômes : terreurs nocturnes, rituels d'endormissement, phobies. J'insiste pour voir les enfants. Je les rencontre une première fois séparément. Chaque enfant accepte d'être vu un peu individuellement. La rencontre suivante, la petite fille, cinq ans, ne veut pas que je la reçoive seule. Elle s'accroche aux genoux de sa mère, elle ne veut pas me parler. En général, les enfants n'ont pas trop peur avec moi pourtant, cette petite ne veut pas me parler. Donc, elle s'assoit sur les genoux de sa mère et met sa tête dans le creux de son épaule pour que vraiment je ne voie rien. Finalement, j'ai une intuition et je lui dis : *«peut-être que tu ne veux pas que je voie ta tête parce que tu ne veux pas que je voie que tu es très en colère contre ta maman».* En effet, c'est quelque chose de classique lorsqu'il y a un tel collage à un parent. C'est presque toujours le signe d'une relation endommagée (bien sûr, si votre enfant, ce soir, quand vous rentrez, vous fait un câlin, c'est bon signe). La petite fait non de la tête. Puis, la mère tout à coup réagit et dit : *«tu es sûre que tu n'es pas en colère contre moi ?».* La

petite fait non de la tête. J'interroge la mère :

- *«Pourquoi vous pensez qu'elle pourrait l'être ?»*
- *«Oui, parce qu'hier, elle a fait un drôle de dessin à l'école !»*
- *«Ah bon, c'était quoi ?»*
- *«D'ailleurs c'était un beau dessin, ma chérie ! Il était tellement beau que la maîtresse l'a affiché dans le couloir avec 2 ou 3 autres ! Je me suis quand même demandée pourquoi tu m'avais dessinée avec plein de flèches dans le corps et du sang partout. Et puis, quand même, tu avais drôlement dessiné ton papa avec un zizi d'une longueur... Il était aussi grand que ses jambes !»*

Finalement, la mère me dit que sa fille lui a déjà fait à de nombreuses reprises le même dessin.

- *«Peut-être que si tu le fais à l'école c'est parce que tu penses que la maîtresse comprendra mieux ce que ta maman ne peut pas comprendre ?»*

La petite a fait oui de la tête mais ne dira rien de plus. La mère expliquera dans un premier temps que son mari n'a pas pu faire une chose pareille car, précisément, parmi les reproches qu'elle lui fait, il y a son peu de désir sexuel à son égard. Ce n'est qu'un fois le divorce prononcé et la garde confiée à la mère que celle-ci questionnera de nouveau sa fille mais cette fois en étant prête à l'entendre.

Pour conclure, j'ai essayé de façon trop synthétique de décrire trois situations :

- l'enfant pris dans le piège de la promesse que chaque parent s'était faite à lui-même;
- l'enfant pris dans le piège de la promesse qui n'est pas tenue pour lui;
- l'enfant pris dans le piège des agressions sexuelles et qui est, paradoxalement, piégé par la séparation du couple. Espérant enfin être entendu par le parent protecteur, il est de nouveau confronté au désaveu de sa souffrance.